

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle Purée de pommes artisanale sans sucres ajoutés Gala

- Noms des modèles ou références concernés : **Purée de pommes artisanale sans sucres ajoutés Gala bocal verre 500g**
- Marque : **Filière Qualité Carrefour**
- **GTIN 3523680410190 Lot PB111034 Date de durabilité minimale 04/11/2022**
- Conditionnements : **Bocal verre 500g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 20/11/2021 au 25/04/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Nom du Fournisseur: Elabor S.A.S, Z.A de la Belle Croix 2, 72510 Requeil**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de présence de morceaux de verre**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire : **En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.**

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 20 juin 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805900025**
- Informations complémentaires publiques : **Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour en composant le numéro suivant 0 805 900 025 du lundi au samedi entre 9h00 et 19h00 (Appel non surtaxé depuis un poste fixe).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre